

Le 13 juin 2023

Jim Mehan, président
Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick
Place-King, C. P. 6000
440, rue King, bureau 423
Fredericton (N.-B.) E3B 5H1

Objet : Lettre de mandat de la Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick

Monsieur,

Dans l'exercice de nos fonctions, nous sommes chargés de fournir à la province le meilleur service possible. C'est un privilège que nous partageons tous, et c'est au cœur de ce que nous faisons et la raison pour laquelle nous sommes là.

La présente lettre fournit un aperçu à jour de vos responsabilités pour l'année à venir. J'ai hâte de voir tout ce que nous pourrions accomplir ensemble grâce à notre vision et à nos objectifs communs.

Je m'attends à ce que votre conseil et vous, en tant qu'organisme de la Couronne en vertu de la *Loi sur la reddition de comptes et l'amélioration continue*, appliquiez des principes de gouvernance solides en vous basant sur une stratégie efficace qui vous permettra de vous acquitter de votre mandat.

Notre gouvernement s'est engagé à faire passer les besoins des résidents en premier. Nos efforts sont guidés par l'attention que nous portons tous à nos priorités globales, dont :

- un secteur privé dynamisé;
- des communautés dynamiques et viables;
- une organisation abordable, prête à agir et hautement performante;
- des soins de santé publics fiables;
- une éducation de première classe;
- l'environnement.

Grâce à votre leadership en tant que président, j'attends du conseil qu'il obtienne des résultats en ce qui concerne les secteurs prioritaires décrits ci-dessous :

Secteurs prioritaires	Résultats attendus	Échéancier
Transport communautaire	Travailler avec le gouvernement, les commissions de services régionaux et les partenaires communautaires afin d'élaborer et de mettre en œuvre des plans de transport régionaux qui amélioreront l'accessibilité, l'abordabilité et la disponibilité des services de transport.	31 mars 2024

.../2



Programme alimentaire scolaire	Travailler avec le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance pour élaborer un programme alimentaire scolaire provincial permanent et augmenter le pourcentage d'écoles disposant d'un tel programme.	31 mars 2024
Législation sur la SIES	Travailler avec le ministère du Développement social pour passer en revue la <i>Loi sur l'inclusion économique et sociale</i> .	Printemps 2024
Plan d'affaires 2023-2024	Présenter le plan d'affaires de 2023-2024 à la ministre au plus tard le 15 mars 2023 à des fins d'approbation et de signature. Veiller à ce que le plan soit conforme aux obligations légales prévues par la <i>Loi sur la reddition de comptes et l'amélioration continue</i> et qu'il soit publié sur le site Web de la SIES.	A présenter à la ministre au plus tard le 15 mars 2023. A publier sur le site Web de la SIES au plus tard le 30 juin 2023.
Rapport annuel de 2022-2023	Présenter le rapport annuel 2022-2023, y compris une mise à jour de l'état des recommandations du vérificateur général fournies à la Société au cours des cinq dernières années, à la ministre à des fins d'approbation et le déposer à l'Assemblée législative d'ici le 30 septembre 2023. Veiller à ce que le rapport respecte les obligations légales prévues par la <i>Loi sur la reddition de comptes et l'amélioration continue</i> et qu'il soit déposé auprès du greffier de l'Assemblée législative dans les 30 jours qui suivront la signature de la ministre.	A déposer à l'Assemblée législative d'ici le 30 septembre 2023.

Je n'ai absolument aucun doute que nous avons une équipe prête à diriger avec équité et concentration, et prête à prendre des décisions difficiles et équilibrées pour continuer de faire avancer notre province. C'est un honneur de servir la population du Nouveau-Brunswick.